

Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2025/048-2

Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

.....
EXTRAIT

Du registre des délibérations du Conseil Municipal

**Arrondissement de
BESANCON**

Canton de Besançon 1

**Nota – le 1^{er} adjoint certifie
que la convocation a été faite
le 09/07/2025 et que le nombre
des membres en exercice est
de dix-neuf.**

Séance du 15/07/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze du mois de juillet, le Conseil Municipal de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BAULIEU 1^{er} adjoint qui supplée M. le Maire empêché pour cette session, en session ordinaire.

Présents : 12 jusqu'au point 2 – 13 à partir du point 3
Mmes GILLET, SIMON BOUVRET, PRALON (à partir du point 3), SANDER, LECLERC, TANNIERES ;
MM. BAULIEU, MOUTON, HENRIOT, COUDRY, DUMORTIER, PONS, LAPOUGE.

Procurations de vote : 4

Emile BOURGEOIS donne pouvoir à Francis HENRIOT,
Martine DELESSARD donne pouvoir à Françoise GILLET, Jean-Pierre LORY donne pouvoir à Patrice MOUTON, Cécile DUBOIS donne pouvoir à Sébastien COUDRY,

Absents excusés: 2

Thomas HOUSSIN
Catherine BORRINI

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur Patrice MOUTON, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

RENOVATION DU SOL DU GYMNASE – CHOIX DU PRESTATAIRE

Rapporteur : Patrice MOUTON

Dans le cadre des travaux de rénovation du sol du gymnase, une consultation d'entreprises a été réalisée et deux offres ont été proposées :

- Devis de la société CAFRACO - Montant HT : 121 187.90 € - Montant TTC : 145 425.48 €
- Devis de l'Agence Rhône Alpes - Montant HT 86 476 € - Montant TTC : 103 771.20 €

Il est proposé de retenir l'offre de l'Agence Rhône Alpes mieux disante, pour un montant de 86 476 €HT soit 103 771,20 €TTC.

Publié le 1er août 2025

Envoyé en préfecture le 31/07/2025

Reçu en préfecture le 31/07/2025

Publié le

ID : 025-212502587-20250715-2025058-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 17 voix pour, par 0 voix contre et par 0 abstentions des membres présents et représentés,

- *autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le devis de la société AGENCE RHONE ALPES – ST GROUPE après validation des dossiers de demande de subvention.*

Fait et délibéré, le 15 juillet 2025

Le 1^{er} Adjoint,

**Jean-Louis BAULIEU.
Pour le Maire empêché**

